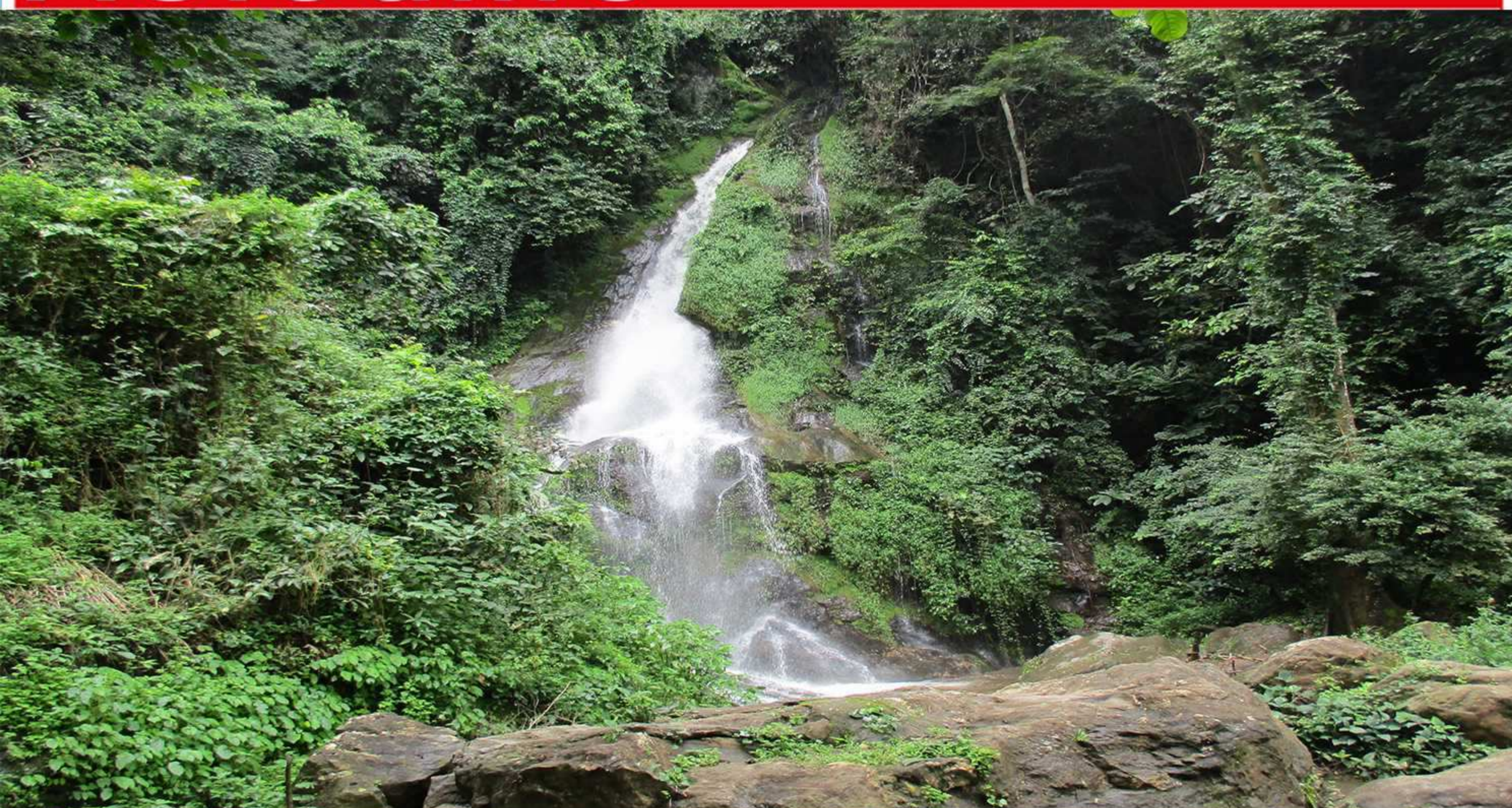


REDD+ infos



Bulletin semestriel d'information sur la REDD+ au TOGO, An 1 N°002 Juin 2017

Actualité



De grandes avancées dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+

Echos des acteurs



Les parties prenantes prennent le relais de l'information des populations

Dossier



Pourquoi une évaluation environnementale et sociale stratégique du processus REDD+ au Togo ?

Etranger



Le changement climatique accroît les incertitudes et menace la lutte contre la pauvreté au niveau mondial

FOREST
CARBON
PARTNERSHIP
FACILITY



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

REDD+: Processus de réduction des émissions dues à déforestation et à la dégradation des forêts au Togo

Par Hèmou ASSI, Coordonnateur National REDD+



C'est ensemble que nous avons commencé, il y a deux ans, la délicate et passionnante mission de préparation du Togo à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Grâce à votre collaboration et à votre engagement, ce processus suit son cours tel que planifié dans notre document de propositions de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (R-PP). Il apparaît aujourd'hui clairement que le Togo, l'un des dix-huit pays engagés dans le processus REDD+ sur le continent africain, fait des pas de géant pour la préparation d'une stratégie nationale REDD+ efficace et cohérente. On note que les institutions et les dispositifs de gestion du processus fonctionnent de manière non directive, responsable et transparente. La société civile est organisée et montre un fort engagement à travers une forte implication dans la conduite des activités d'information et de

sensibilisation du public. Grâce à cette mobilisation des acteurs de la société civile, de grandes avancées sont notées en matière de diffusion et d'accès à l'information des différentes parties prenantes.

Tout en poursuivant l'information, la communication et la consultation de l'ensemble des parties prenantes, la Coordination Nationale a ouvert deux grands chantiers indispensables à la rédaction d'une stratégie nationale REDD+ cohérente et acceptée par tous. Il s'agit de la réalisation des études analytiques et de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS). Pour ce qui est du premier chantier, pas moins de onze études sont en cours de réalisation et certaines livrent déjà leurs résultats avec la participation de toutes les parties prenantes. L'évaluation environnementale et sociale stratégique est lancée à travers l'organisation de sept ateliers régionaux d'information et d'échanges avec les parties prenantes au processus. L'EES elle-même ne tardera pas à démarrer avec la signature du contrat du cabinet en charge de ce volet.

Pour réussir cette seconde phase, tout comme la première, il est important que l'ensemble des acteurs restent mobilisés.

Je saisis cette occasion pour vous réitérer mes sincères remerciements pour votre mobilisation et votre engagement à la réussite du processus REDD+ au Togo. Je salue particulièrement le soutien continu du fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), la Banque mondiale, l'Allemagne et le Programme ONU-REDD dans cette phase préparatoire du Togo à la REDD+. L'implication et l'engagement des plus hautes

autorités du Togo pour le succès de ce processus ne sont plus à démontrer. Je nous invite à rester mobilisés pour la suite de ce processus qui engage notre pays sur la voie d'un développement durable, harmonieux et inclusif. Tous ensemble, conjuguons nos efforts pour lutter contre les changements climatiques en posant les bases d'une gestion durable de nos ressources forestières.

La REDD+, un puissant outil au service du développement durable de notre pays

De grandes avancées dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ au Togo

Le Togo, l'un des dix-huit pays engagés dans le processus REDD+ sur le continent africain fait des pas de géant dans sa phase de préparation à la REDD+. Dans ce pays, l'arbre est au centre de tout le paysage en milieu rural et les autorités envisagent, à travers le processus REDD+, de permettre à la forêt et aux arbres hors-forêt de continuer par jouer leurs rôles socio-économique et écologique. Déjà dans le document de politique forestière nationale, le gouvernement nourrit l'ambition de parvenir

à un taux de couverture forestière de 30% d'ici à 2050. L'engagement du pays dans le processus REDD+ constitue l'une des stratégies pour réaliser cette vision.

Le 1^{er} inventaire forestier national de l'histoire du pays réalisé

Selon les résultats de cet inventaire, le taux de couverture forestière est de 24,24% avec une dégradation très prononcée.



Une forêt dégradée dans la préfecture de l'Amou (Photo CN-REDD+)

Une forte volonté politique et un cadre institutionnel amélioré

Démarré en janvier 2015, le processus REDD+ au Togo enregistre des avancées notables grâce à une très forte volonté politique au plus haut sommet de l'Etat.

Cette volonté s'est traduite par l'adoption en janvier 2016 par le gouvernement d'un décret relatif aux organes de gestion de la REDD+.

Ces organes sont : le Comité National REDD+, le Groupe National de Travail REDD+ et la Coordination Nationale REDD+. Ils sont tous opérationnels.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, a nommé un Représentant personnel pour le processus REDD+ en la personne de son Conseiller Economique, le Professeur Koffi SODOKIN.



Le Professeur SODOKIN (milieu) en compagnie de l'Assistant Technique International (gauche) et du Coordonnateur National REDD+ (droite) (Photo CN-REDD+)

Le Comité National REDD+ a tenu sa première réunion



Photo de famille des membres du Comité National REDD+ (Photo CN-REDD+)

La première réunion du Comité National Ministre de l'Environnement et des Ressources REDD+ s'est tenue le 23 février 2017 au Forestières, Président du Comité National, M. nouveau palais de la Présidence de la André JOHNSON. Outre le Ministre de République à Lomé et a été présidée par le l'Environnement et des Ressources

Forestières, sept autres membres du gouvernement, membres du Comité National REDD+ étaient présents. Il s'agit du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, du Ministre des Mines et de l'Energie, du Ministre de la Planification du Développement, du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie, de la Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme, du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi que de la Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.



Les ministres membres du Comité National REDD+ débattent des questions inscrites à l'ordre du jour (Photo CN-REDD+)

Etaient aussi présents à cette rencontre l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, son Excellence M. Christophe Sander et les représentants des ambassades de France, des Etats-Unis, ainsi qu'un Représentant de la Banque mondiale.

Dans son allocution d'ouverture, le Président du Comité National REDD+ M. André JOHNSON a remercié ses collègues ministres et les autres membres du Comité National pour leur présence à cette réunion. « *La REDD+ est une opportunité pour aider le Togo à faire face à la question de l'utilisation des terres en milieu rural. Ce qui atténuera les impacts sur le couvert forestier à partir de la promotion du développement durable dans d'autres secteurs comme les mines, l'agriculture, les infrastructures etc. et renforcera la réforme du processus d'acquisition de la propriété foncière. À cet effet, la REDD+ doit être considérée comme un instrument pour la promotion du développement durable* » a poursuivi le

Président du Comité National REDD+. M. JOHNSON a à cet effet invité les membres du Comité National REDD+ à jouer chacun sa partition dans la conduite du processus en respectant les principes d'inclusion, d'ouverture et de transparence.



La cérémonie d'ouverture de la réunion (Photo CN-REDD+)

Auparavant, le Coordonnateur National REDD+ M. Hémou ASSI a souhaité la bienvenue aux membres du Comité National. « Cette réunion à laquelle nous sommes conviés ce jour, s'inscrit dans la mise en œuvre du décret N° 2016-007/PR du 25 janvier 2016 relatif aux organes de gestion de la REDD+ au Togo », a déclaré M. ASSI.

Au cours de cette première réunion, les membres du Comité National REDD+ ont écouté deux présentations suivies de débats et adopté deux résolutions. Les deux résolutions adoptées par le Comité National REDD+ portent sur la création du comité de pilotage REDD+ (CP-REDD+) et sur le

financement de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ en cours de préparation au Togo.



Les membres du Comité National REDD+ suivent une présentation sur le processus (Photo CN-REDD+)

Les parties prenantes au processus sont bien organisées et jouent leur partition

Dans le cadre de l'organisation et de la consultation, la Coordination Nationale a entrepris une vaste campagne d'information et de dialogue initial avec les parties prenantes au processus REDD+. Cette campagne a permis d'obtenir l'engagement et l'implication de ces parties prenantes au processus. Ainsi, les organisations non-gouvernementales (ONG) sont organisées au sein du Conseil National des Organisations de la Société Civile pour le Développement Durable (CNODD). Ce conseil sert de plateforme de discussion des ONG, non seulement sur la REDD+ mais sur toutes les autres questions de développement durable. Le CNODD regroupe 576 ONG opérant dans divers secteurs.



Des membres de la société civile à un atelier d'information organisé par le CNOOD (Photo CN-REDD+)

Les femmes, de leur côté, ont mis en place le Consortium Femmes - REDD+ (CF-REDD+) qui compte 18355 femmes regroupées en 91 associations.

que la production de céréales, la production des cultures de rente (café, cacao, coton), le maraîchage, l'aviculture, l'élevage de bétail et l'agroalimentaire.



Quelques membres du Consortium Femmes - REDD+ (Photo CN-REDD+)



Photo de groupe des producteurs agricoles après une réunion à Kara (Photo CN-REDD+)

Dans cette même perspective, les producteurs agricoles sont aussi organisés au sein de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP). La CTOP compte à ce jour 17 organisations de producteurs dont les membres exercent des activités variées tels

Les chefs traditionnels, très impliqués dans la gestion des problèmes fonciers, sont organisés au sein du Conseil National de la Chefferie Traditionnelle (CNCT). Les jeunes, regroupés au sein du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) ont été informés sur les

opportunités qu'offre la REDD+ pour emploi. Le CNJ compte à ce jour 328 s'attaquer à certains de leurs problèmes associations de jeunes. majeurs notamment le chômage et le sous-

Les bases pour la rédaction de la stratégie nationale REDD+ posées

Pour cette année 2017, le Togo envisage de commencer la rédaction de sa stratégie nationale REDD+ et de présenter les avancées en enregistrées dans la conduite du processus à la 24^{ème} réunion du Comité des Participants du FCPF.



Réunion des groupes thématiques sur l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ (Photo CN-REDD+)

Dans cet esprit, la Coordination Nationale REDD+ a mis en place des groupes thématiques sectoriels dans les ministères clés impliqués dans la REDD+ à savoir le ministère de l'Environnement et Ressources Forestières, le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, le ministère de l'Energie et des Mines, le ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le ministère de l'Economie et des Finances, ainsi que le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie. Parallèlement, un consultant national a été recruté pour appuyer la Coordination Nationale dans la rédaction de la stratégie nationale REDD+. Une réunion d'échanges et de partage entre ce consultant et les membres des groupes thématiques sectoriels a déjà été organisée le 18 mai 2017. Selon le Coordonnateur National REDD+, la réunion visait à « *définir des stratégies et à mettre en place une organisation devant permettre une participation active des groupes thématiques sectoriels dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+* ».

Une quinzaine d'études analytiques lancées

Les participants à l'atelier national de validation de l'étude sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo (Photo CN-REDD+)

La deuxième composante du document de propositions de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (R-PP) du Togo concerne la préparation de la stratégie nationale REDD+. Pour y arriver, plusieurs études analytiques sont prévues. Ces études portent entre autres sur les causes et conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts, la création et gestion durable des plantations forestières et agroforestières dans le domaine des particuliers, la détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo, la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo, l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du

territoire, ainsi que la gouvernance de carbone et l'analyse des possibilités de partage de bénéfices. Certains consultants chargés de réaliser ces études ont commencé par livrer leurs résultats.

Dans cet esprit, un atelier national de validation de l'étude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois – énergie s'est déroulé le 13 juin 2017. C'était lors d'un atelier national qui a regroupé les acteurs de la filière bois-énergie, les directeurs centraux du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, les membres des groupes thématiques issus de divers ministères sectoriels, les membres des organisations de la société civile, les représentants des producteurs agricoles,

les représentants des organisations de femmes, les planteurs privés et des personnes ressources. Cet atelier national fait suite aux cinq ateliers régionaux organisés du 22 au 29 mai 2017 pour la validation de l'étude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au niveau régional.



M. André JOHNSON à l'ouverture de l'atelier national de validation de l'étude sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie (Photo CN-REDD+)

En ouvrant les travaux de l'atelier de validation de l'étude approfondie sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie, le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, M. André JOHNSON a indiqué que le bois-énergie représente une part importante de la consommation énergétique des populations togolaises. *« La part de la biomasse énergie atteint 71% de la consommation finale nationale contre 26% pour les produits pétroliers et 3% pour l'électricité »* a affirmé le Ministre JOHNSON. énergie c'est « la déforestation et la *dégradation des forêts qui découlent de l'utilisation de l'énergie à travers l'exploitation abusive et non contrôlée du bois de chauffe et du charbon de bois* ». *« Il y a lieu de prendre des mesures préventives à travers le Système d'Information sur le Bois Energie pour suivre et contrôler la dynamique de disponibilité et de demande du bois »* a conclut le Ministre. Il a par ailleurs remercié l'ensemble des acteurs de la filière pour leur disponibilité à étudier le rapport de cette étude et a émis le vœu que les résultats contribuent à bâtir une stratégie nationale REDD+ solide, cohérente et acceptée par tous.

Dans le même sens, l'étude sur "l'analyse du cadre juridique et préparation des textes d'application dans le contexte de la REDD+

au Togo" a été validée le 19 mai 2017 à Lomé.



Les participants à l'atelier national de validation de l'étude sur l'analyse du cadre juridique et préparation des textes d'application dans le contexte de la REDD+ au Togo" (Photo CN-REDD+)

C'était lors d'un atelier qui a regroupé les membres de la commission des textes du ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, les membres des groupes thématiques issus des ministères sectoriels, les membres des organisations de la société civile, les représentants des producteurs agricoles et des personnes ressources.

En ouvrant les travaux de cet atelier, le Directeur de cabinet du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, M. TOKORO Adjignon s'est réjoui de la diversité des compétences réunies pour analyser le rapport de cette

étude. « *Ceci nous rassure que nous aurons un document final de très bonne qualité pour une mise en œuvre efficace du processus REDD+* » a déclaré M. TOKORO.

Parallèlement à ces ateliers de validation, les notes méthodologiques de deux études ont été validées les 6 et 7 juin 2017 à Lomé. Il s'agit de l'étude sur les causes et conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts et identification des axes d'intervention appropriés et de l'étude sur l'utilisation des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire.

Blaise ATAKOUNA

Les universités publiques du Togo ont bénéficié de deux conférences sur la REDD+



Les étudiants de l'université de Kara suivent une présentation sur la REDD+ (Photo CN-REDD+)

Les universités publiques du Togo ont bénéficié de deux conférences sur le processus de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). La première conférence a s'est déroulée à l'université de Lomé le lundi 27 février 2017 et la seconde à l'université de Kara le mercredi 1er mars 2017. Selon le Coordonnateur National REDD+ Hémou ASSI, « *les universités sont de hauts lieux du savoir. Elles ont donc un rôle important à jouer en matière de productions de données et statistiques essentielles à la conduite du processus REDD+* ».

Dans sa présentation générale du processus REDD+, le Professeur Jürgen BLASER, Assistant Technique International,

a expliqué le système climatique mondiale, le phénomène de l'effet de serre et les conditions environnementales passées sur la terre, notamment les grandes fluctuations de la température des cent dernières années, le rôle central de la forêt dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les options de la politique climatique. Selon Professeur BLASER, « *la concentration des gaz à effet de serre, comme le CO₂, a augmenté dans l'atmosphère significativement dans les derniers 100 ans et est responsable du réchauffement climatique. Ceci est dû à l'activité humaine* ». « *La REDD+ apparaît donc comme une solution*

aussi bien d'adaptation que d'atténuation des changements climatiques », a ajouté Professeur BLASER.

Dans la seconde présentation, le Coordonnateur National REDD+, M. Hènou ASSI a fait le point de l'état d'avancement

du processus au Togo pour les six composantes du document de proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+.

La troisième présentation a été faite par Dr. ADJONOU Kossi et Professeur DOURMA



Cérémonie d'ouverture de la conférence à l'université de Lomé (Photo CN-REDD+)

Marra de la Faculté des Sciences de l'université de Lomé. Cette présentation a porté sur le rôle de la recherche scientifique dans la conduite du processus REDD+. Selon les orateurs, « *la recherche scientifique doit aider à fournir des données scientifiques utiles pour la mise en œuvre de la REED+ à travers la collecte des données, l'élaboration de méthodologies appropriées, le suivi-évaluation de la mise*

en œuvre du processus et de son impact socio-économique ». La présentation a aussi permis aux enseignants-chercheurs et aux étudiants d'échanger sur les réponses que la recherche scientifique peut apporter au processus REDD+, sur les opportunités et faiblesses du processus REDD+ au Togo, ainsi que sur les pistes de recherche dans le cadre de la REDD+ au Togo.

Les directeurs régionaux et préfectoraux de sept ministères ont été informés sur le processus REDD+



Photo de famille des directeurs régionaux et préfectoraux à l'atelier de Blitta (Photo CN REDD+)

La Coordination Nationale REDD+ a organisé trois ateliers d'information et d'échange à l'intention de 230 Directeurs Régionaux, Directeurs Préfectoraux, Coordonnateurs des Agence d'Appui aux Initiatives à la Base (AGAIB), Coordonnateurs de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) et Receveurs du trésor issus de sept (07) ministères clés impliqués dans le processus de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+).

Ces ateliers se sont déroulés respectivement à Kpalimé le 13 mars 2017, à Blitta le 15 mars et à Dapaong le 17 mars 2017. Selon DAMETOUGLE Totétièbe, Coordonnateur National REDD+ Adjoint, l'objectif de ces

ateliers est de « *sensibiliser et échanger avec les Directeurs régionaux et préfectoraux sur le processus REDD+ et les amener à s'impliquer dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+* ».

Les ministères ciblés par ces rencontres sont le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, le Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme, le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, le Ministère de la Communication, de la Culture et des Sports, le Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, ainsi que le Ministère de l'Economie et des Finances.

Les parties prenantes sont informées sur le processus de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS)



Les participants à l'atelier sur l'EES à Lomé suivent une présentation (Photo CN-REDD+)

La Coordination Nationale REDD+ a organisé sept (07) réunions de partage et d'échanges avec les parties prenantes au processus REDD+ sur les travaux de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EES). Les réunions se sont déroulées du 12 au 21 février 2017 dans toutes les régions économiques du Togo et dans Lomé commune.

La cérémonie d'ouverture de la réunion de Lomé commune a été présidée par le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières M. TOKORO Adignon.

Dans son intervention M. TOKORO a remercié les parties prenantes pour leur forte implication dans la conduite du processus

REDD+ au Togo. « La réunion de ce jour s'inscrit toujours dans la dynamique de permettre une meilleure participation de tous au processus », a poursuivi M. TOKORO.

Outre la réunion de Lomé commune du 21 février 2017, ces réunions d'information et d'échanges ce sont déroulées respectivement le 13 février 2017 à Dapaong pour le compte de la région des savanes, le 14 février 2017 à Kara pour le compte de la région de la Kara, le 15 février 2017 à Sokodé pour le compte de la région centrale, le 16 février 2017 à Atakpamé pour compte de la région des plateaux est, le 17 février 2017 à Adeta pour le compte de la région des plateaux ouest et le 20 février 2017 à Tsévié pour le compte de la région maritime.

Les propriétaires de forêts privées et communautaires ont mis en place une plateforme nationale



Photo de famille des planteurs privés à la rencontre de Blitta (Photo CN-REDD+)

Les propriétaires de forêts privées et communautaires ont mis en place une plateforme dénommée « Plateforme des Propriétaires de Forêts privées et Communautaires » (PFPC). C'était à l'issue d'un séminaire d'échanges et de concertation qu'ils ont tenu du 08 au 10 février 2017 au Centre International des Conférences de Blitta. La rencontre a été organisée par la Coordination Nationale REDD+ et vise à développer des synergies afin de permettre à ces acteurs de prendre une part active à la conduite du processus REDD+ au Togo. Le séminaire a regroupé quarante participants issus de l'Association pour une Afrique Verte Togo (AVT), de l'Association des Planteurs Privés du Togo

(APPT) et des forêts communautaires de toutes les régions du pays.

C'est le préfet de Blitta M. BATOSSA Boukari qui a présidé la cérémonie d'ouverture de ce séminaire. Dans son discours d'ouverture, le préfet a rappelé que dans le cadre du processus REDD+ au Togo, les planteurs et reboiseurs ont été identifiés comme des parties prenantes importantes. « *C'est ce qui justifie la tenue de cette rencontre, après celle de février 2016 à Kpalimé. En effet, l'ambition d'une couverture forestière de 30% d'ici à l'horizon 2050 que nourrit le Togo ne peut se réaliser sans la participation active des propriétaires de forêts privées et des forêts communautaires* » a affirmé le Préfet de Blitta.

Les présidents des délégations spéciales des communes et des préfectures du Togo sont informés sur le processus REDD+



Les Présidents de délégations spéciales à l'atelier de Notsé (Photo CN-REDD+)

La Coordination Nationale REDD+ a organisé à Kara le 03 avril 2017 et à Notsè le 05 avril 2017 deux ateliers d'information et à l'intention des présidents de délégations spéciales des communes et des préfectures du Togo. Les deux ateliers ont été conjointement facilités par les responsables de trois ministères notamment le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales et le Ministère de

l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie.

La cérémonie d'ouverture des ateliers a été présidée à Kara par le Préfet de la Kozah, le Colonel BAKALI Hè mou Badibawou et à Notsè par le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières M. SAMA Boundjouw.

Blaise ATAKOUNA

Les parties prenantes au processus REDD+ au Togo sont en campagne de sensibilisation des populations



Le Consortium Femmes-REDD+ Togo en campagne de sensibilisation à Agoè Zongo (Photo CF-REDD+ Togo)

Suite à la campagne d'information et de dialogue initial que la Coordination Nationale REDD+ a engagé avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le processus REDD+ au Togo, ces parties prenantes ont pris le relais de l'information des populations à travers plusieurs activités de sensibilisation.

Ainsi, le Consortium Femmes REDD+ Togo (CF-REDD+ Togo) a lancé le 10 mai 2017 une vaste campagne de sensibilisation sur le changement climatique, le processus REDD+ et l'économie du combustible. Cette campagne qui s'est poursuivie jusqu'au 1er juin 2017 rentre dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Promotion de l'utilisation des foyers améliorés dans les ménages au Togo". Ce projet initié par le CF-REDD+ Togo

a reçu l'appui technique et financier de la Banque mondiale à travers la Coordination Nationale REDD+ et le projet "Gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT)" pour un montant de 35 915 000 FCFA.



Séance de formation en fabrication de foyers améliorés de type banco pour l'économie du combustible (Photo CF-REDD+)



Les membres du CNOOD en pleine émission dans les studios de la radio communautaire des savanes (Photo CNOOD)

Dans le même sens, le Conseil National des Organisations de la société civile pour le Développement Durable au Togo (CNOOD) a organisé trente-cinq ateliers d'information et d'échange avec les chefs traditionnels et les leaders locaux de trente-cinq préfectures. Avant la tenue de ces ateliers, le CNOOD a élaboré un guide d'information sur les changements climatiques et la REDD+ intitulé « L'arbre, la forêt et notre vie sur Terre ». Parallèlement à la tenue de ces ateliers, les acteurs du CNOOD ont organisé cinquante émissions radiophoniques sur les antennes de vingt-cinq radios rurales et communautaires réparties sur l'ensemble du territoire national.

Les producteurs agricoles ne sont pas du reste. Ainsi, la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP) a lancé en décembre 2016

Bune vaste campagne de sensibilisation et d'information des producteurs agricoles sur la REDD+. La campagne a consisté à l'organisation de cinq ateliers régionaux de formation de cent huit producteurs relais et l'animation de trois cent séances de sensibilisation sur le processus REDD+ dans trois cent cantons du pays.



Une session de formation des producteurs relais à Sokodé (Photo CTOP)

Blaise ATAKOUNA

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus REDD+ au Togo, il est prévu la réalisation de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS). Qu'est-ce que l'EESS et pourquoi est-elle importante pour le processus REDD+ au Togo ? Pour répondre à ces préoccupations, « REDD+ Infos » a rencontré M. DZOGBEDO Agbenyo, Expert Environnementaliste, chargé d'accompagner la Coordination Nationale REDD+ dans la réalisation de l'EESS.



« L'évaluation environnementale et sociale stratégique est un processus d'évaluation d'une stratégie, d'un programme ou d'un projet couvrant plusieurs secteurs de développement. »

REDD+ Infos: Bonjour M. DZOGBEDO Agbenyo. Qu'entend-on par évaluation environnementale et sociale stratégique ?

M. DZOGBEDO Agbenyo : Je vous remercie de l'opportunité que vous m'offrez de parler de l'évaluation environnementale et sociale stratégique, qui est un volet très important dans la conduite du processus REDD+ au Togo. En effet, l'EESS est un processus d'évaluation d'une stratégie, d'un programme ou d'un projet couvrant plusieurs secteurs de développement. Cette évaluation intervient à la phase de planification.

L'Évaluation environnementale et sociale stratégique vise à identifier et apprécier les changements négatifs ou positifs que la réalisation d'un programme ou d'un plan/stratégie de développement risque de

causer à l'environnement et aux tissus socioéconomiques. Elle contribue à proposer des mesures d'atténuation des impacts négatifs et d'optimisation des impacts positifs induits grâce à une approche stratégique.

REDD+ Infos : Quelle différence avec une étude d'impact environnemental et social ?

M. DZOGBEDO Agbenyo : A la différence de l'EESS, l'étude d'impact environnemental et social porte sur un projet bien défini. On est dans un contexte où les activités, les processus, les produits finis et les déchets, ainsi que leur mode de gestion sont clairement identifiés. Ce sont leurs interrelations avec les éléments environnementaux et sociaux qui font l'objet d'évaluation.

REDD+ Infos : Pourquoi est-il nécessaire de réaliser une évaluation environnementale et sociale stratégique du processus REDD+ au Togo ?

M. DZOGBEDO Agbenyo : Tout programme, toute stratégie susceptible d'entraîner des impacts négatifs sur l'environnement doit faire l'objet d'évaluation environnementale conformément aux dispositions de la Loi n°2008-005 du 30 mai 2008 portant Loi-cadre sur l'environnement. De même les politiques optionnelles de la Banque mondiale (OP 4.01 et OP 4.12) exigent que soit conduite les évaluations environnementale et sociale préalables de tout programme ou projet susceptible d'impacter les éléments environnementaux et sociaux notamment les forêts, la biodiversité, les ressources en eau, le sol, les activités agricoles, les activités génératrices de revenus, les ressources culturelles physiques et particulièrement la population et les personnes vulnérables.

Le processus EESS de la REDD+ au Togo offre l'opportunité à la Coordination Nationale et aux consultants (i) de recueillir les préoccupations des communautés et des institutions (ii) d'identifier les conflits éventuels et (iii) d'identifier les bonnes pratiques et (iv) de recueillir des données fiables.

Au regard des secteurs couverts par la REDD+ Togo, si aucune mesure n'est prise, les projets qui seront identifiés pourront lors de leur mise en œuvre entraîner la dégradation des ressources en eau et du sol, la dégradation des forêts sacrées, des lieux sacrés, des forêts communautaires, la perte des activités agricoles et artisanales, de tourisme local ou la perte du droit d'accès aux terres, aux produits forestiers, etc. Ce processus d'EESS déclenche également les politiques opérationnelles OP /PB-4.04 : Habitats naturels, OP/PB-4.36 : Forêts, OP/PB-4.09 : Lutte antiparasitaire, OP/PB4.11 : Patrimoine culturel physique et OP/PB 4.12 : Réinstallation Involontaire.

Il est donc nécessaire de réaliser l'EESS afin de définir des orientations pour les mesures d'atténuation, de compensation et gestion des risques éventuels. En somme dans le cadre de la REDD+, l'EESS est un processus qui permet d'évaluer les impacts, positifs et négatifs, des options stratégiques REDD+ sur l'environnement et le milieu socioéconomique et humain afin de pouvoir (ii) confirmer ou modifier les options stratégiques REDD+ initialement proposées et le cas échéant, (iii) proposer des mesures d'atténuation et/ou de compensation des impacts négatifs.

REDD+ Infos : *Comment sera conduit ce processus au Togo et quels sont les acteurs impliqués ?*

M. DZOGBEDO Agbenyo : Le processus d'EES est articulé en plusieurs étapes dont les principales sont :

- Elaboration et validation des Termes de référence (TdR)
- Recrutement d'un consultant (cabinet/ Bureau d'étude) pour accompagner la Coordination du projet dans le processus d'EES
- Organisation d'un atelier de cadrage méthodologique et d'un atelier de lancement de l'étude
- Collecte de données
- Analyse des données
- Consultations publique
- Elaboration des rapports définitifs.

REDD+ Infos : *Quel est le rôle attendu des différentes parties prenantes à la REDD+ ?*

M. DZOGBEDO Agbenyo : Les parties prenantes ont un grand rôle à jouer dans le processus EES. Leur contribution dépendra de leur domaine d'invention et du niveau de prise en compte de leur secteur dans la stratégie nationale REDD+.

Les Institutions administratives auront à appuyer techniquement le consultant dans la collecte des documents de politique, de stratégie, de plan, de programme et de projet voire de textes juridiques et (ii) mettre à la disposition du consultant des données de terrains. Elles seront sollicitées à la phase de validation des données, des options, scénarii et des rapports afin de s'assurer de la fiabilité des données et de la prise en compte de leurs préoccupations spécifiques.

Les communautés locales (CVD, CDQ) et les autorités locales (chefs de village, chef de canton, maires) veilleront à la mobilisation de la population et à leur participation aux séances de consultation. Elles devront contribuer à la création d'un cadre propice à une expression claire des préoccupations liées à la nouvelle stratégie nationale REDD+ et s'assurer de la prise en compte des préoccupations exprimées.

Les Associations/ONG dans leur rôle de structure d'accompagnement devront s'assurer que la population a une bonne compréhension de la stratégie et ses scénarii, que la population a donné son approbation et veiller à la prise en compte des préoccupations de la population.

Elles devront contribuer à la création d'un cadre propice à une expression claire des préoccupations liées à la nouvelle stratégie nationale REDD+ et s'assurer de la prise en compte des préoccupations exprimées.

Elles devront également s'assurer du respect de la procédure de l'Évaluation Environnementale et veiller à la prise en compte des standards environnementaux (Standards du PNUE fondés sur le Développement durable, Standards de l'Alliance Climat, Communautés et Biodiversité). En outre, les Associations/ONG devront s'assurer que les OSC sont intégrées aux organes de mise en œuvre de la REDD+.

En fonction des catégories de parties prenantes, les responsabilités sont différenciées et séquencées corrélativement à la programmation des activités du processus. Tout ce qu'on demande à chaque acteur, est d'aménager son agenda pour apporter sa modeste contribution au processus d'EES de la REDD+.

REDD+ Infos : *Votre mot de fin*

M. DZOGBEDO Agbenyo : Le processus de l'EES, faut-il le rappeler, est une démarche qui offre aux initiateurs de nouveaux programmes ou de nouvelles stratégies, entre autres avantages :

(i) d'examiner la justification, la nécessité, la faisabilité et les alternatives d'une politique publique ou d'un programme et de vérifier leur compatibilité environnementale pour orienter le choix vers des variantes plus favorables à l'environnement et au développement durable,

(ii) de prendre en compte les problèmes environnementaux à la source au lieu de se limiter à traiter leurs symptômes et leurs impacts, et

(iii) de mettre en évidence les éventuels effets cumulatifs aux niveaux régional et national.

Enfin, dans le cadre de la REDD+, cet exercice mérite d'être mené car il offre au Togo non seulement l'opportunité de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux mais également de susciter l'adhésion des acteurs à la stratégie nationale REDD+.

REDD+ Infos : Merci M. DZOGBEDO Agbenyo pour ces informations.

Propos recueillis par Blaise ATAKOUNA

Le changement climatique accroît les incertitudes et menace la lutte contre la pauvreté au niveau mondial¹



Des femmes agricultrices de Cinkassé préparent une parcelle pour la production maraîchère (Photo PGICT)

Selon la Banque mondiale, faute de mesures rapides pour atténuer la vulnérabilité, donner accès aux services essentiels et renforcer la résilience, le changement climatique risque de faire basculer plus de 100 millions de personnes dans la pauvreté d'ici 2030.

L'impact des phénomènes climatiques extrêmes se chiffre, chaque année, à 520 milliards de dollars en pertes de consommation et plonge 26 millions de personnes dans la pauvreté.

Le changement climatique obligera au fil du temps les établissements humains à se

déplacer. La planification du développement devra en tenir compte.

Une transition ordonnée vers une économie mondiale résiliente et à faibles émissions de carbone requiert plusieurs milliers de milliards de dollars

Sur les 15 prochaines années, la planète aura besoin d'environ 90 000 milliards de dollars d'infrastructures nouvelles, pour l'essentiel dans les pays en développement et à revenu intermédiaire. Il est critique et urgent d'opérer les bons choix en faveur d'une infrastructure climato-résiliente et garante d'un développement sobre en carbone. Si l'on agit dès à présent, on évitera des coûts considérables à l'avenir.

¹<http://www.banquemonde.org/fr/topic/climatechange/overview>

Pour que les financements privés servent à lutter contre le changement climatique, le secteur financier doit être plus sensible à la question écologique, prendre en compte les risques et opportunités et recourir davantage à l'atténuation des risques, au financement mixte et aux obligations vertes, par exemple.

L'action climatique est justifiée d'un point de vue économique

D'après la Société financière internationale (IFC), les engagements pour l'action climatique de 21 économies émergentes représentent, à eux seuls, 23 000 milliards de dollars en opportunités d'investissement. Depuis l'accord de Paris, 200 sociétés, dont la capitalisation boursière totale s'élève à 4 800 milliards de dollars, ont fixé des cibles pour les émissions, et plus de 800 entreprises envisagent de tarifer le carbone.

L'accord de Paris requiert une action mondiale coordonnée d'une ampleur et d'une rapidité inédites

Si l'on veut atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), il faut impérativement lutter en même temps contre le changement climatique. À l'horizon 2050, il faudra nourrir 9 milliards de personnes tout en réduisant les émissions, permettre à 1,1 milliard de personnes

d'accéder à l'électricité tout en abandonnant les combustibles fossiles et loger 2 milliards de nouveaux citoyens tout en limitant l'empreinte carbone et en améliorant la résilience des villes.

Le Groupe de la Banque mondiale est plus déterminé que jamais à aider les pays à relever le défi climatique et à respecter leurs engagements en la matière

La réalisation du double objectif du Groupe de la Banque mondiale (mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée) passe nécessairement par la lutte contre le changement climatique. Plus de 140 pays clients du Groupe de la Banque mondiale ont présenté des plans d'action climatique, les « contributions prévues déterminées au niveau national ». Au travers de financements, d'une assistance technique et d'un partage du savoir, notamment, le Groupe collabore activement avec ces pays afin de les aider à respecter, voire à dépasser, les engagements qu'ils ont pris à Paris.

Source : Banque mondiale



« Plus de 100 millions de personnes pourraient basculer dans l'extrême pauvreté à l'horizon 2030 si l'on échoue à mettre en œuvre un développement « climato-intelligent » qui intègre pleinement les problématiques liées au climat »

Banque mondiale

« Nos enfants n'auront pas le temps de débattre des changements climatiques. Ils devront vivre avec les effets. De simplement nier le problème trahit l'esprit de notre pays »

Discours d'adieu du mardi 10 janvier 2017 - Barack Obama

Siège de la Coordination Nationale REDD+ :
Direction Générale ODEF, 20, rue des Evala
- Agbalépédogan B.P : 334 Tél. (228) 26
61 87 35 Fax : (228) 22 51 42 14 Lomé -
TOGO E-mail : reddtogo@yahoo.fr
info@reddtogo.tg

Récépissé N° 0559/19/04/17/HAAC

Directeur de Publication

Hèmou ASSI

Rédacteur en Chef

Essowaza ATAKOUNA

Comité de Rédaction

Totétiébe DAMETOUGLE

Prosper KOTOKO

Ditorgue BAKABIMA

Médjidon Smaïla ODOYI

Essenam YAKPO